

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mars 2026

Date de Convocation : 16.03.2026
Date d’Affichage : 16.03.2026

Nb de conseillers en exercice : 11
Présents : 10 Votants : 11
Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : ARIZMENDI Lucas, BAKKER Angélique, CHAUVIN Romain, COIFFIER Claude, GAILLARD Elodie, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, PIETRIGA Guy, PONCET Claude,

Excusée : BERR Julia (procuration donnée à Valérie GERVAIS)

OBJET : Proposition de délégués SICTOM à Terre d’Emeraude Communauté

L’an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Dompierre-sur-Mont se sont réunis en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal,
Considérant que les délégués siégeant au Comité Syndical du SICTOM sont désignés par délibération du Conseil communautaire, sur proposition des Communes pour ce qui concerne notre territoire.

DECIDE

De proposer Madame GAILLARD Elodie, 6 Bis Rue de la Rippe, comme délégué titulaire de la commune au sein du Comité Syndical du SICTOM.

De proposer Monsieur PIETRIGA Guy, 14 Rue du 11 Juillet 1944, comme délégué suppléant de la commune au sein du Comité Syndical du SICTOM.

D’autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l’objet cité.

De charger Monsieur le Maire de notifier cette délibération à Monsieur le Président de Terre d’Emeraude Communauté.

Secrétaire de séance :
Lucas ARIZMENDI



Le Maire,



Guy PIETRIGA